

INVITATION

Coupe des maitres manche #1

18 octobre 2025

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Lieu : Complexe aquatique St-Eustache, 230, boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache, QC J7R 2H9

Club hôte : CASE

Installations : 1 bassin 25m, 8 couloirs, système de chronométrage

Type d'invitation : Invitation provinciale maitres

Date limite d'inscription : 6 octobre 2025, 23 h 59

L'événement est sanctionné par la Fédération de natation du Québec (FNQ)

COMITÉ ORGANISATEUR

Directrice ou directeur de rencontre : Frederic Planque, competitions.case@gmail.com

Responsable des inscriptions : Frederic Planque, competitions.case@gmail.com

Responsable des officiels : Georges Vigneault, roc@casenatation.com

Lien vers l'inscription des officielles et officiels : <https://forms.office.com/r/nBJChrxx30>

INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

Catégories d'âge

- Les groupes d'âges pour les épreuves individuelles sont :
 - 18-24, 25-29, 30-34, 35-39, 40-44, 45-49, 50-54, 55-59, 60-64, 65-69, 70-74, 75-79, 80-84, et ainsi de suite par incrément de 5 ans
- Les groupes d'âges pour les épreuves de relais sont :
 - 72-99, 100-119, 120-159, 160-199, 200-239, 240-279, 280-319, et ainsi de suite, par incrément de 40 ans
 - Le groupe d'âge d'une équipe de relais est déterminé en cumulant les âges au 31 décembre de l'année en cours, en années entières, des 4 membres de l'équipe

IMPORTANT : La catégorie d'âge du nageur sera établie selon son âge au 31 décembre de l'année en cours.

Déroulement de la compétition

- Toutes les épreuves se nageront mixtes et finales contre-la-montre du plus lent au plus rapide
- Aucune conversion de temps

Épreuves de relais

- Les membres de chaque équipe de relais doivent être affiliés au même club; les nageuses et nageurs non réunis au sein d'un même club ne peuvent concourir à moins d'une permission spéciale du directeur de rencontre. L'équipe participera alors sous EXHIBITION et aucun temps des nageurs ne sera reconnu ni inscrits aux résultats.
- Les épreuves de relais seront hommes, femmes ou mixtes (2 hommes et 2 femmes).

Pause

En cas de besoin, le comité organisateur se réserve la possibilité d'insérer des pauses en cours de session, durant lesquelles les nageuses et nageurs pourront utiliser la piscine pour s'échauffer ou pour dénager.

HORAIRE ET PROGRAMME

Échauffement		
13h00 - 13h50		
Rencontre des entraîneurs: 13h30		
Début de la rencontre: 14h00		
Épreuves		
1	200m QNI	
2	100m libre	
3	100m papillon	
4	50m dos	
5	100m brasse	
99	4 x 50m libre	Dames, Messieurs ou Mixte
6	100m QNI	
7	50m libre	
8	200m brasse	
9	100m dos	
10	200m libre	

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Inscription

- Le fichier des épreuves est disponible sur le site de Natation Canada : <https://www.swimming.ca/fr/events-results-hub/upcoming-meets/>
- Toutes les inscriptions devront OBLIGATOIREMENT être soumises via le système d'inscription de REMS en ligne. Pour obtenir des instructions détaillées sur la procédure à suivre, veuillez consulter le [guide d'utilisation du REMS](#).
 - Les maîtres sans attache devront communiquer directement avec le responsable des inscriptions Frederic Planque, au courriel competitions.case@gmail.com et avoir en main leur numéro d'affiliation.

- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions.

Épreuves

- L'athlète peut s'inscrire à un maximum de 4 épreuves individuelles
- L'athlète peut s'inscrire à un maximum de 1 épreuves de relais

Frais de participation

- 8,00 \$ (taxes incluses) de frais fixes de participation par athlète de la FNQ
- 13,38 \$ par épreuve individuelle
- 16,55 \$ par épreuve de relais
- En cas de forfait, les frais d'inscription ne seront pas remboursés après la date limite d'inscription

Le paiement devra être remis au bureau de l'administration avant le début de la compétition.

- Chèque à l'ordre de Club Aquatique de Saint-Eustache
- Ou par Transfert Interac en suivant les étapes suivantes : par courriel à competitions.case@gmail.com (Code : MaitreM12025)

Modifications et forfaits

Les forfaits et les modifications aux relais devront être remis au bureau de l'administration au plus tard 30 minutes avant le début de la session.

Temps de passage officiel

Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au bureau de l'administration au plus tard 30 minutes avant le début de l'épreuve en question.

*Pénalité pour défaut d'inscription

- Pour un athlète non inscrit conformément dans une catégorie admissible dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition :
 - Le club d'appartenance de l'athlète aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants **et** une pénalité de 50 \$ par athlète fautif sera envoyée au club.
 - Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un athlète non-inscrit recevra une pénalité de 100 \$ par athlète fautif.
- Pour un athlète ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :
 - La FNQ procédera à son changement de statut au moment où elle recevra le rapport de validation de Natation Canada. L'athlète sera inscrit comme un athlète compétitif.
 - Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.

RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Résultats

Les résultats en direct seront disponibles :

- Via le lien qui sera publié dans le bulletin technique
- Via l'application SplashMe

Pointage

- Les points attribués pour chaque épreuve individuelle seront : 7-5-4-3-2-1 pour les 6 premières positions par genre et par catégorie d'âge

AUTRES INFORMATIONS

Maillots de bain

Tous les athlètes sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la FNQ. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance.

Photographie/vidéographie

Dans le but de minimiser les risques, toutes les photographies et les vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, une spectatrice ou un spectateur, un membre du personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participante ou participant, devront respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les blocs de départ pendant les départs en entraînement ou en compétition, dans les vestiaires et les salles de bain ou toute autre zone d'habillage.

Tous les détails de la procédure relative à la photographie et à la vidéographie sont disponibles [ICI](#).

Bandes adhésives

Les bandes adhésives sont autorisées dans toutes les compétitions sanctionnées par la FNQ. À la suite d'une blessure, il est permis d'appliquer une bande adhésive sur un ou deux doigts ou orteils au maximum.

Mesures d'adaptation pour les athlètes S/sourds et les malentendants

Cette compétition prévoit les mesures d'adaptation suivantes pour les athlètes S/sourds et malentendants :

- Instruction non verbale assurée par une personne de soutien*
- Des signaux manuels donnés par le starter/juge-arbitre ou autre personne

Les clubs doivent communiquer leur besoin d'adaptation au directeur de rencontre avant la date limite des inscriptions. Le personnel de soutien doit être inclus dans le fichier d'inscriptions et doit avoir un statut « Enregistré » en tant que personnel de soutien avec Natation Canada, sinon son accès sera refusé.

RÈGLEMENTS ET ADMISSIBILITÉ

Les règlements de Natation Canada des maîtres et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le [Règlement de sécurité de la natation en bassin](#).

Durant la compétition, les [procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition](#) de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et se voir interdire de participer à sa première épreuve de la session.

Admissibilité des clubs

Chaque club participant à cette compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

Admissibilité des nageuses et nageurs

- Les nageuses et nageurs devront être inscrits comme membres compétitifs ou non-compétitifs* à la FNQ ou à leur propre fédération provinciale/nationale.
- Les nageurs doivent être âgés de 18 ans ou plus en date de la première journée de compétition.

*Les athlètes inscrits non-compétitifs doivent en être à leur première compétition de la saison en cours.

Admissibilité des entraîneurs et entraîneuses

- Chaque entraîneure ou entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.
- Afin de pouvoir participer à des compétitions sanctionnées de type maîtres, l'entraîneure ou l'entraîneur d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « formé » du sport communautaire.

Merci de votre collaboration au maintien de la propreté du bord de la piscine et des vestiaires. Au plaisir de vous accueillir!

Bonne compétition!



Profitez du programme de Choice
Numéro d'identification client # **00622380**
pour réserver et économiser!

<https://fnq.ca/renouvellement-de-lentente-avec-choice-hotels/>